

Commune VALZIN EN PETITE MONTAGNE

Compte rendu du conseil municipal du 30 juin 2017 - 20 heures Convocation 26/06/2017

22 présents/11 absents

PRESENTS : BON Hervé, BOROD Alain, BRIDE Denis, CHARRIERE Gérard, CHATENET Aurel, COMTE Thierry, CRAUSAZ Lilia, DAVID Eric, DUVERNAY Daniel, DRAPIER Delphine, DUMONT Xavier , GAILLARD Gilles, GROS Mathieu, JAUD Joëlle, JOURNEAUX Cyrille, LEVEQUE Frédéric, MOREY Pierre, OVERNEY Christian, PERROD Isabelle , POUDROUX épouse VINCENT Colette, SARRAN Jean-Louis, SONNEY Jean- Pierre.

ABSENTS EXCUSES : BERTHELON Pascal, CAILLAT Jean, COMTE Philippe, HUVEY Jean-Jacques, JAEHN Nancy, MAIRE Michaël, PAGET Christophe, RONCALLI Damien, ROULIN Patrick, GUYGRAND Gabriel, VACELET Denise. _

ELECTION DES DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL ET DE LEURS SUPPLEANTS EN VUE DE L'ELECTION DES SENATEURS.

DELEGUES TITULAIRES :

- SARRAN Jean-Louis : 22 voix
- POUDROUX Colette : 22 voix
- PERROD Isabelle : 22 voix
- CHARRIERE Gérard : 22 voix

DELEGUES SUPPLEANTS :

- JOURNEAUX Cyrille : 22 voix
- COMTE Thierry : 21 voix
- DRAPIER Delphine : 21 voix

TARIF CONCESSIONS DE CIMETIERE ET CASES DE COLUMBARIUM.

Le conseil municipal fixe les tarifs comme suit dans les cimetières historiques de CHATONNAY, FETIGNY, LEGNA, SAVIGNA :

Concession de cimetière :

2 m2 75 € concession temporaire 15 ans.

2m2 100 € concession trentenaire.

Les concessions existantes de CHATONNAY commencent à la date de publication de la délibération et pour une durée de 30 ans sans frais pour les familles sauf nouvelle inhumation sur tombes existantes.

Concession columbarium :

- CASES SIMPLES (pouvant recevoir 2 urnes)
- Concession temporaire 15 ans 400 €
- Concession trentenaire 800 €
- CASES DOUBLES (pouvant recevoir 4 urnes)
- Concession temporaire 15 ans 500 €
- Concession trentenaire 1000 €

Le gravage sur les portes est interdit. Les plaques doivent être collées.

- **APPROBATION DE LA CONVENTION POUR LA DELEGATION DE MAINTENANCE DES DISPOSITIFS DE SURVEILLANCE DE NIVEAU D'EAU DU RESERVOIR DE VIREMONT AU SYNDICAT DES EAUX LAVAL DANFIA**

Le conseil municipal approuve la convention pour la délégation de maintenance des dispositifs de surveillance de niveau d'eau du réservoir de Viremont au Syndicat des Eaux Laval Danfia et autorise le maire à signer la convention avec la commune de Cernon et le syndicat des Eaux Laval Danfia.

- **QUESTIONS DIVERSES :**

Concernant le site internet, un projet est en cours, La Communauté de communes travaille également à un projet en commun.

COMMISSION VIE ASSOCIATIVE :

- Repas des anciens : la commission vie associative doit proposer une solution commune aux 8 villages.
- Présentation des statuts de « Valzin en Fête ».
- La location des salles communales (Agea, Chatonnay, fétigny, Savigna) doit être étudiée : prix, conformité aux normes...

COMMISSION SALLE COMMUNALE :

Envoi cahier des charges succinct et schéma fonctionnel du projet de salle communale à 4 architectes.

L'ordre du jour étant épuisé le maire lève la séance à 22 heures.